

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL 07/09/2018

Date convocation : 29 août 2018

Absent : /

Lecture du compte-rendu du 06/07/18 : approbation du Conseil

▪ **Voirie 2018 :**

Suite à l'appel d'offres, le Conseil valide le choix de la commission qui préconise de retenir l'offre de l'entreprise EUROVIA pour un montant de 119 977 € (chemins de La Vivielle à St Flour - Rochette Ribier à Ferry – Le Pinet - Grenier)

▪ **Réhabilitation bâtiment AL 333 :**

Le Conseil décide de retenir l'offre de la société APAVE pour un montant de 6338 € HT pour les prestations suivantes :

- mission coordination sécurité protection santé
- contrôle technique de construction
- attestations réglementaires après travaux

Le Conseil valide un des scénarios proposés par PIL Architecture

▪ **Voirie forestière 2016 :**

M. le Maire expose que les documents d'arpentage pour l'acquisition des places de dépôt sont validés. Sur proposition de M. le Maire, le Conseil décide de confier la rédaction des actes administratifs (7 parcelles recensées) à la société ACTIF – 43700 Brives Charensac et de fixer le prix d'achat de ces terrains à 0,10 €/m².

• **Section de Bessettes :**

Le Conseil valide la proposition de l'ONF concernant une coupe de bois en 2019 pour un volume présumé d'environ 500 m³ (vente publique sur pied)

▪ **Questions diverses :**

- Vérification électrique : suite au rapport de la société APAVE concernant la vérification annuelle des installations électriques, M. le Maire précise qu'il a fait intervenir très rapidement une entreprise pour effectuer les mises en sécurité urgentes pour le camping et la salle polyvalente.

- Cimetière : Présentation du devis de l'entreprise MIRMAND pour travaux sur concessions qui ont fait l'objet d'une procédure de reprise par la commune.

- Trail 14 octobre : A la demande de l'APEL, le Conseil prend en charge l'achat des trophées.